

DESCRIPTION DES CHASSIS RENAULT, Type **A.D.V.**

Construits par la Société Anonyme des Usines RENAULT

8-10, Avenue Emile Zola à BILLANCOURT (Seine)

BLOC MOTEUR - EMBRAYAGE - BOITE DE VITESSES -

MOTEUR - A 4 temps, 4 cylindres, 70 m/m d'alésage, 95 m/m de course, cylindrée 1.464 cm³.

PUISSANCE IMPOSABLE d'APRES LA FORMULE ADMINISTRATIVE -

8 CV. (huit chevaux) Oméga = 30.

ALLUMAGE - A haute tension.

CARBURATEUR - Automatique et à niveau constant.

SILENCIEUX - Se compose d'un tube perforé traversant une chambre cylindrique garnie de paille de fer. Les dimensions sont :

Longueur 580 m/m Diamètre 130 m/m

EMBRAYAGE - A disque, commandé par une pédale.

CHANGEMENT DE VITESSE - Comporte trois vitesses et une marche arrière, dont les rapports sont les suivants :

1ère vitesse :	$\frac{15 \times 15}{27 \times 28}$	2ème vitesse :	$\frac{15 \times 27}{27 \times 20}$	3ème vitesse :	1
		Marche AR.	$\frac{15 \times 12}{27 \times 28}$		

ESSIEU ARRIERE - En acier, renfermant le différentiel et le couple cône dont le rapport est généralement de 6 x 39. Il peut varier suivant la destination du châssis.

Les pneumatiques employés sont généralement de 14 x 45 dont la circonférence de roulement est de 2 m.236.

DIRECTION - La direction est obtenue par l'articulation de fusées à l'extrémité de l'essieu avant.

Le déplacement du volant est transmis aux roues avec un rapport de 1 à 7,5.

Le diamètre de braquage est d'environ 11 mètres.

FREINS - Le véhicule comporte un frein à pédale agissant sur les roues motrices et directrices. L'effort exercé sur la pédale détermine l'extension de segments à l'intérieur des tambours solidaires des roues. Cet effort est transmis aux roues avant avec un rapport de 1 à 5,9 et aux roues arrière avec un rapport de 1 à 8,4.

Un frein à main agit également, comme décrit ci-dessus, sur les roues motrices et directrices. L'effort exercé étant transmis aux roues avant avec un rapport de 1 à 7,4 et aux roues arrière avec un rapport de 1 à 10,5.

Pour les roues avant et arrière, les dimensions sont les suivantes :

Diamètre des tambours de frein	264 m/m
Largeur des segments de frein	38 m/m
Partie frottante	306

APPAREILS DE COMMANDE - Sous le pied gauche du conducteur est placée la pédale de débrayage ; sous son pied droit celles de frein et d'accélérateur ; à portée de sa main, les commandes de frein, de changement de vitesse, ainsi que divers commandes et accessoires.

CHASSIS - Le poids à vide de l'ensemble est d'environ 750 kg dont 350 sur l'essieu avant.

Celui de la voiture, avec carrosserie et charge normale, est d'environ 1.700 kg.

La voie avant est de	1 m. 300
La voie arrière est de	1 m. 350
L'empattement est de	2 m. 660
La longueur totale du châssis	3 m. 845

VITESSES EN KILOMETRES/HEURE - Au régime de 1.800 tours/minute, avec un couple conique de 6 x 39 :

1ère vitesse	9 km 100
2ème vitesse	19 km
3ème vitesse	32 km 500

L'accélérateur permet d'augmenter ces vitesses de 90 % environ.

Le véhicule est muni de projecteurs d'un type agréé par l'Administration. Ils sont fixés sur les ailes et l'érou de blocage placé au-dessus de l'aile permet un réglage facile de l'orientation des faisceaux Code et Route.

Registre A N° 86 - Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur le 24 Janvier 1936 sur le véhicule N° 729.199 à moteur N° 12.019, du type A.D.V. ci-dessus décrit, que ce type satisfait aux articles 21, 22 et 23 du Code de la Route, promulgué par le Décret du 31 Décembre 1922, modifié par ceux des 5 Octobre 1929, 19 Janvier 1933 et 30 Juin 1934.

Puissance à admettre par application de la Circulaire Ministérielle du 11 Avril 1927 : HUIT CHEVAUX

Catégorie : VOITURES

VU :

PARIS, le 24 Janvier 1936

L'Ingénieur en Chef des Mines,

signé : WEILL

L'Ingénieur des Mines

Signé : THIBAUT

Je soussigné,

propriétaire du véhicule, certifie que celui-ci est muni d'un pignon de commande de dents.